Marché public de prestations de services de sécurité incendie et de gardiennage pour les services judiciaires « Grand Nord » des cours d'appel d'Amiens et Douai

Annexe CCTP

Lot n°2 NORD (hors métropole lilloise)

Avesnes sur Helpe, Maubeuge, Cambrai, Douai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes

Marché n° cadouai 3/2026

Préambule :

HORAIRES DU PUBLIC

Les plages horaires d'ouverture au public sont indiquées pour chaque site dans les fiches. Les chefs de Juridiction ou leurs représentants peuvent décider de modifier ces horaires.

Au-delà de ces horaires, le site peut être ponctuellement ouvert :

- Le soir après l'heure normale de fermeture (audiences tardives) ;
- Les week-ends et jours fériés (audiences exceptionnelles, périodes d'élections, journée du patrimoine, …).

LOCAUX ET SURFACES

Il est convenu qu'au sens du présent marché le terme « locaux » s'entend des locaux des juridictions et désigne les édifices qui les constituent y compris leurs sous-sols et parkings ainsi que le périmètre privatif extérieur les séparant, le cas échéant, de la voirie publique.
Les indications de surfaces, la liste du matériel et des locaux donnés par l'administration ne revêtent qu'une valeur indicative exclusive de tout caractère contractuel.

LOCAUX MIS A DISPOSITION

Le RSEM se garde le droit d'accès, à tous les locaux placés sous la responsabilité du titulaire pour l'exécution du présent marché et la possibilité de les échanger contre des locaux de surface équivalente.
Ces locaux ne peuvent être utilisés que pour les opérations d'exécution du présent marché.

MUTUALISATION DES EFFECTIFS

Il est possible de mutualiser l'effectif d'ADS entre les sites d'une même commune. Cette faculté est conditionnée à un cas de nécessité et se fera à la demande du RSEM et après accord d'un responsable de la société de gardiennage.

La mutualisation est circonscrite au périmètre suivant :

- Pour l'arrondissement judiciaire de Douai : entre les sites N° 3 – TJ et CA Douai – 5 rue merlin, N° 4 – CA et TJ Douai – annexe 106 rue merlin, N° 5 – TJ Douai - Annexe Saint Julien et N° 6 – CA Douai - Chambre sociale

- Pour l'arrondissement judiciaire de Dunkerque : entre les sites N° 7 – TJ Dunkerque – Place du palais, N° 8 – TJ Dunkerque – annexe Place du Palais, N°15 – MJD Dunkerque – rue de Beaumont

- Pour l'arrondissement judiciaire de Valenciennes : entre les sites N° 10 – TJ Valenciennes – Dentellières, N° 11 – TJ Valenciennes -Annexe 8 mai et N° 12 – TJ Valenciennes- Annexe Quesnoy (et à sa fermeture avec l'annexe Capron)

Arrondissement judiciaire d'Avesnes sur Helpe
N° 1 - TJ Avesnes sur Helpe

Présentation du site :

1	**Tribunal judiciaire d'Avesnes sur Helpe**
Adresse	Plateau Chemerault - rue du Maréchal Joffre à AVESNES SUR HELPE 59 440.
Classification établissement	Le site est classé ERP 3ème catégorie de type W pour les services administratifs et de type L pour les salles d'audiences et la salle des pas perdus.
Présentation et organisation des locaux	Le site abrite le tribunal judiciaire et le conseil de prud'hommes. Il se compose de services administratifs et juridictionnels, une partie du bâtiment est accessible au public et une autre, réservée au personnel. Le bâtiment en forme de "L" comprend 2 étages sur rez-de-chaussée et un niveau de sous-sol partiellement enterré (rez-de-jardin). Il se décompose comme suit : Aile "Parvis" - Les services administratifs ouverts à la population dans les étages 1 et 2. - L'accès principal au hall public à rez-de-chaussée. - Le parc de stationnement en rez-de-jardin. Aile" Rue du maréchal Joffre" – Les services judiciaires dans les étages 1 et 2, où le public n'est pas admis librement. – Les salles d'audience au rez-de-chaussée et la salle des pas perdus, locaux "publics" par destination. – Au rez-de-jardin, d'une part, la juridiction des mineurs qui constitue un service "Public" et d'autre part les locaux de détentions, lieux "Non Publics" au sens de l'article R123-2 du code de la construction et de l'habitation. Les services situés aux niveaux 1 et 2 de l'aile "rue du Maréchal Joffre" comportent des zones judiciaires protégées qui sont assujetties au seul code du travail, car non accessibles au public. Les services situés aux niveaux 1 et 2 de l'aile "rue du Maréchal Joffre" comportent des zones judiciaires protégées non accessibles au public. La surface totale est de 7760m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 400 personnes/jour et 2 personnes les samedis et dimanche). 24 magistrats, 58 fonctionnaires et 15 agents contractuels y travaillent.
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Système de sécurité incendie	SSI Catégorie A
Locaux mis à disposition	- un poste de surveillance au rez-de-chaussée permet le rangement des matériels d'intervention.
Moyens à la charge du titulaire	- local PCS Les équipements installés au PCS permettent de centraliser les informations nécessaires à la connaissance rapide de l 'état de fonctionnement des installations incendie, sûreté et alarmes techniques (notamment, il détient un accès en consultation à l'enregistreur vidéo dont la maintenance est assurée par le titulaire du marché de prestation multi technique). - contrôleur de bagages, - défibrillateur, - alarme anti-intrusion,
Parking	Parc de stationnement en rez-de-jardin - ailes « parvis »

<u>Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage</u> :

- **Gardiennage surveillance :**

Sans objet

- **Sécurité incendie** :

<u>Agent(s) SSIAP 1</u> :
- 1 agent de 7h à 20h15 les Lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7h à 21h le mercredi (hors jours fériés)
- 1 agent de 8h15 à 20h15 du lundi au vendredi (hors jours fériés)

<u>Agent(s) SSIAP 2</u> :
- 1 agent de 8h15 à 20h15 du lundi au vendredi

- **Astreinte y compris weekend et jours fériés :**

En dehors de ces plages de présence y compris les weekend et jours fériés : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Cambrai
N° 2 – TJ Cambrai

Présentation du site :

2	**Tribunal judiciaire et CPH de Cambrai**
Adresse	Château des Selles – rue Froissart à CAMBRAI 59407.
Classification établissement	Le site est classé ERP de 3ème catégorie de type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de 5 niveaux (de R-1 à R+3), les salles d'audience se trouvant au rez de chaussée La surface totale est de 5242m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement accueille 80 personnels et reçoit du public, de 100 à 150 personnes par jour
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 17h
Système de sécurité incendie	SSI de type EA1
Locaux mis à disposition	-Vestiaires au RDC du bâtiment principal
Moyens à la charge du titulaire	-alarme anti-intrusion -vidéo surveillance -portique de sécurité -poste de surveillance constitué d'un bureau (avec écran vidéo) installé dans la salle des pas perdus, à côté de la porte d'entrée
Parking	Parking réservé aux agents (fonctionnaires et magistrats) - 30 places

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 2 agents du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h15 à 17h30

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte y compris weekend et jours fériés :**

En dehors de ces plages de présence y compris les weekend et jours fériés : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Prestations complémentaires particulières**

Sur bon de commande, pour des prestations ponctuelles d'ouverture et de fermeture du palais dues aux contraintes de la juridiction (travaux, arrivée anticipée des escortes, audiences ou auditions prévues, de façon exceptionnelle, avant 8 heures).

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Douai

N° 3 – TJ et CA Douai – 5 rue merlin

Présentation du site :

3	**Tribunal judiciaire et cour d'appel de Douai**
Adresse	5 rue Merlin de Douai à DOUAI 59 500.
Classification établissement	Le site est classé ERP 2ème catégorie de type WLN + activité complémentaire type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site abrite le tribunal judiciaire, la cour d'appel, les deux cours d'assises et la cour criminelle du Nord. Il se compose de 3 bâtiments (le parlement, la tour et l'extension ; le parlement est relié à la tour par un bâtiment de liaison, appelé passerelle). - un sous-sol couvrant les 3 bâtiments abritant des archives, des locaux techniques, des geôles, des salles d'audiences et bureaux, - un RDC couvrant les 3 bâtiments où se trouvent l'entrée publique, un accueil général (SAUJ), des salles des pas perdus, des bureaux et des salles d'audience, - extension R+1 où se trouvent des bureaux et des salles d'audience, - parlement R+1 où se trouvent des bureaux et des geôles et des salles d'audience, - parlement R+2 où se trouvent des bureaux, - tour entresol où se trouvent une salle système et le PCS, - tour R+1 (passerelle R+1 et R+2) et où se trouvent des bureaux et des geôles, - tour R+2 où se trouvent des bureaux, - tour R+3 où se trouvent des bureaux, - tour R+4 où se trouvent des bureaux, - tour R+5 où se trouvent des bureaux, - tour R+6 où se trouvent des bureaux, - tour R+7 où se trouvent des bureaux et un restaurant administratif. Le site comprend 17 salles d'audience, dont 3 à vocation criminelle. 14 audiences publiques se tiennent simultanément en moyenne par jour en plus des audiences de cabinet. La surface totale est de 13 484 m² SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public : environ 500 personnes/jour Pour la cour d'appel : 124 magistrats, 121 fonctionnaires et 60 contractuels y travaillent. Pour Le tribunal judiciaire : 25 magistrats et 64 fonctionnaires et 12 contractuels y travaillent.
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 17h (hors jours fériés) et les samedis, dimanches et jours fériés pour les permanences judiciaires et audiences publiques devant s'y tenir
Système de sécurité incendie	SSI
Locaux mis à disposition	- un poste central de sécurité à l'entresol de la tour - un vestiaire à l'entresol de la tour
Moyens à la charge du titulaire	- alarme anti intrusion - vidéo surveillance - portique de sécurité - tunnel bagage X

<u>Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage</u> :

- **Gardiennage surveillance dont missions de bagages X :**

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) :

- 3 agents de 7h45 à 20h00
- 2 agents de 8h00 à 20h00
- 1 agent de 11h00 à 20h00
- 2 agents de 8h30 à 17h30 pendant les périodes de sessions triples criminelles (prestations sur bon de commande)

- **Sécurité incendie** :

<u>Agent SSIAP 1</u> : 1 agent de 7h à 20h du lundi au vendredi

- **Astreinte y compris weekend et jours fériés :**

En dehors de ces plages de présence y compris les weekend et jours fériés : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Douai
N° 4 – CA et TJ Douai – annexe 106 rue merlin

Présentation du site :

4	**Tribunal judiciaire et cour d'appel de Douai - annexe 106**
Adresse	106, rue Merlin de Douai à DOUAI 59 500.
Classification établissement	Le site est classé ERP 5ème catégorie de type W et L
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un RDC où se trouvent une salle des pas perdus, des bureaux et des salles d'audiences, - un R+1 où se trouvent des bureaux et des archives, - un R+2 où se trouvent des bureaux. La surface totale est de 1693m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 100 personnes/jour). Pour la cour d'appel : 9 magistrats, 12 fonctionnaires et 32 contractuels y travaillent. Pour Le tribunal judiciaire : 4 fonctionnaires y travaillent, auxquels il faut ajouter 6 magistrats non professionnels ainsi que la présence d'une antenne de l'association de suivi post-sentenciel des condamnés (2 personnes).
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 17h
Système de sécurité incendie	SSI
Locaux mis à disposition	Un espace au rez-de-chaussée à proximité immédiate du portique
Moyens à la charge du titulaire	Un portique de détection de métaux
Parking	Non

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 1 agent de 8h00 à 17h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés)

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Douai
N° 5 – TJ Douai - Annexe Saint Julien

Présentation du site :

5	**Annexe Saint Julien et TC de Douai**
Adresse	66, rue Saint Julien à DOUAI 59 500.
Classification établissement	Le site est classé ERP 4ème catégorie type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un RDC composé d'un SAS d'entrée, - un R+1 abritant des archives, - un R+2 où se trouvent des bureaux, des archives et salles d'audiences, - un R+3 où se trouvent des bureaux, des archives, un espace de convivialité, - un R+4 où se trouvent des bureaux. La surface totale est de 3781m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 100 personnes/jour).
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Système de sécurité incendie	SSI de type EA4
Locaux mis à disposition	- Un local mis à disposition au 3e étage avec vestiaire, mutualisé avec l'entreprise de nettoyage.
Moyens à la charge du titulaire	- une alarme - un portique de sécurité
Parking	Oui souterrain environ 100 places réservées au personnel

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 2 agents du lundi au vendredi (hors jours fériés) : de 8h00 à 17h00.

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Douai
N° 6 – CA Douai -Chambre sociale

Présentation du site :

6	**Chambre sociale de Douai**
Adresse	258, rue de Paris à DOUAI 59 500.
Classification établissement	Le site est classé ERP 5ème catégorie type W et L.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un1 RDC abritant des archives, des bureaux et quatre salles d'audience, - un R+1 où se trouvent des bureaux, - un R+2 où se trouvent des bureaux et une salle de réunion. La surface totale est de 1447m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 60 personnes/jour).
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
Système de sécurité incendie	SSI
Locaux mis à disposition	- un poste de travail - un vestiaire
Moyens à la charge du titulaire	- un portique de détection des métaux
Parking	Non

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h00 à 17h00

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Dunkerque
N° 7 – TJ Dunkerque – Place du palais

Présentation du site :

7	**Tribunal judiciaire de Dunkerque**
Adresse	Place du Palais de justice à DUNKERQUE 59385
Classification établissement	Le site est classé ERP 3éme catégorie de type W et L.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de 5 niveaux (4 niveaux aménagés + les combles). Des salles d'audience Un PC sécurité et lieu de rétention de sûreté (geôles). Un SAS (attente sécurisée). La surface totale est de 3781m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 130 personnes/jour). 28 magistrats et 92 fonctionnaires et agents contractuels y travaillent.
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
Autres informations utiles	Le site est situé en centre-ville. Pas de parking. Stationnement payant en voirie.
Système de sécurité incendie	SSI de catégorie A
Locaux mis à disposition	PC Sécurité Vestiaires
Moyens à la charge du titulaire	– Un portique de détection de métaux – Un détecteur manuel de masses métalliques
Parking	Néant

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- 2 agents de 7h45 à 19h00
- 1 agent de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- **Sécurité incendie** :

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)
- 1 agent SSIAP 1 de 7h45 à 19h00

- **Astreinte y compris weekend et jours fériés :**

En dehors de ces plages de présence y compris les weekend et jours fériés : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Dunkerque
N° 8 – Annexe TJ Dunkerque

Présentation du site :

8	**Tribunal judiciaire de Dunkerque**
Adresse	7-9 Place du Palais de justice à DUNKERQUE 59385
Classification établissement	Le site est classé ERP
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de 2 niveaux
Fréquentation	L'établissement reçoit du public
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
Autres informations utiles	Le site est situé en centre-ville. Pas de parking. Stationnement payant en voirie.
Système de sécurité incendie	
Locaux mis à disposition	
Moyens à la charge du titulaire	– Un portique de détection de métaux – Un détecteur manuel de masses métalliques
Parking	Néant

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Dunkerque
N° 9 – TPROX Hazebrouck

Présentation du site :

9	**CPH et TPROX de Hazebrouck**
Adresse	8, rue André Biebuyck à HAZEBROUCK 59190
Classification établissement	Le site est classé ERP 4ème catégorie type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un sous-sol abritant des archives, une chaufferie, - un RDC où se trouvent des bureaux, salle de réunion, une salle de convivialité, -un R+1 où se trouvent des bureaux, des salles d'audiences. La surface totale est de 1168m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public environ 40 personnes/jour
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Système de sécurité incendie	SSI de catégorie
Locaux mis à disposition	- un poste de surveillance à l'accueil - un vestiaire
Moyens à la charge du titulaire	- Un portique de détection de métaux - Un détecteur manuel de masses métalliques

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Valenciennes

N° 10– TJ Valenciennes - Dentellières

Présentation du site :

10	**Tribunal judiciaire Valenciennes Dentellières**
Adresse	6 avenue des Dentellières à VALENCIENNES 59304
Classification établissement	Le site est classé ERP de 3ème catégorie de type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un sous-sol comprenant des archives, salle scellés, atelier, bureau, locaux techniques, geôles - un RDC où se trouvent des bureaux, des salles d'audiences, salles de réunions - un R+1 où se trouvent des bureaux, salle de réunion, salle d'archives - un R+2 où se trouvent des bureaux, salle de réunion, salle d'archives - un R+3 où se trouvent des bureaux, salle de réunion, salle d'archives, salle de convivialité - un R+4 où se trouve une salle de convivialité. La surface totale est de 4345m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public : environ 200 personnes/jour 95 magistrats, fonctionnaires et contractuels y travaillent
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Système de sécurité incendie	SSI de catégorie
Locaux mis à disposition	- un poste de sécurité, - un local au sous-sol servant de vestiaire.
Moyens à la charge du titulaire	- un portique de sécurité - des détecteurs manuels de masses métalliques, - une alarme anti-intrusion

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 7h45 à 20h00
- 1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h00 à 20h00
- 1 agent du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 08h00 à 18h30

- **Astreinte y compris weekend et jours fériés :**

En dehors de ces plages de présence y compris les weekend et jours fériés : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Valenciennes

N° 11– TJ Valenciennes -Annexe 8 mai

Présentation du site :

11	**Tribunal judiciaire de Valenciennes - Annexe 8 mai**
Adresse	18 place du 8 mai 1945 à VALENCIENNES 59300
Classification établissement	Le site est classé ERP de 5ème catégorie de type P, E et W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de - un sous-sol comprenant des archives - un RDC où se trouvent des bureaux, des salles d'audiences, salles de réunions, salles d'archives, une salle de convivialité - un R+1 où se trouvent des bureaux, salle de réunion, salle d'archives - un R+2 où se trouvent des bureaux, salle de réunion, salle d'archives La surface totale est de 1471m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 50 personnes/jour). 91 magistrats, conseillers prud'hommes, fonctionnaires et contractuels y travaillent
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Système de sécurité incendie	SSI de catégorie
Locaux mis à disposition	- un poste de sécurité, - un local au RDC servant de vestiaire.
Moyens à la charge du titulaire	- un portique de sécurité - des détecteurs manuels de masses métalliques, - une alarme anti-intrusion

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 2 agents du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 08h00 à 17h30

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Valenciennes
N° 12 – TJ Valenciennes- Annexe Quesnoy

Présentation du site :

12	**Tribunal judiciaire de Valenciennes -Annexe Quesnoy**
Adresse	66, rue du Quesnoy à VALENCIENNES 59300
Classification établissement	Le site est classé ERP 4ème catégorie type W.
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose de : - un sous-sol comprenant des archives, - un RDC où se trouvent des bureaux, des archives, des salles d'audiences, - un R+1 où se trouvent des bureaux, un local de convivialité et salle de réunion. La surface totale est de 585m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 50 personnes/jour). 30 magistrats, fonctionnaires et contractuels y travaillent
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Système de sécurité incendie	SSI de catégorie
Locaux mis à disposition	- un poste de sécurité, - un local au RDC servant de vestiaire.
Moyens à la charge du titulaire	- un portique de sécurité - des détecteurs manuels de masses métalliques, - une alarme anti-intrusion.

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

- 2 agents du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 08h00 à 17h30

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H
 -

Ce site sera fermé au cours de l'année 2027 au profit de l'annexe Capron

Site rattaché au Service administratif interrégional de Douai
N° 13 –CRGPAC - Site de Hazebrouck

Présentation du site :

13	**Site de Hazebrouck**
Adresse	Le titulaire recevra toutes les informations après notification du marché.
Classification établissement	
Présentation et organisation des locaux	La surface totale est de 5260m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public et est ouvert au public
Locaux mis à disposition	Pc sécurité/poste de garde
Parking	Oui

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

- **Gardiennage surveillance :**

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) :
- 1 agent cynophile : de 20h00 à 8h00,
- 1 agent de surveillance : de 8h00 à 20h00

Le week-end et jours fériés :
- 1 agent cynophile H24

- **Sécurité incendie** :

Sans objet

- **Astreinte (hors weekend et jours fériés) :**

En dehors de ces plages de présence (hors weekend et jours fériés) : Le titulaire doit assurer un service d'intervention avec des agents d'astreinte, en matière de gardiennage prêts à intervenir selon les besoins spécifiques exprimés par le RSEM.

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire d'Avesnes sur Helpe
N° 14– TPROX Maubeuge

Présentation du site :

14	**Tribunal de proximité de Maubeuge**
Adresse	Place du Docteur Pierre Forest à MAUBEUGE 59 600.
Classification établissement	Le site est classé ERP de 5ème catégorie de type W
Présentation et organisation des locaux	Le site se compose d'un sous-sol abritant des archives et d'un rez-de-chaussée où se trouvent les salles d'audiences et des bureaux. La surface totale est de 465m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public : environ 20 personnes/jour
Horaires d'ouverture au public	Le Tribunal de proximité de Maubeuge se situe sur le Parvis de l'Hôtel de Ville, L'immeuble est ouvert au public : - les lundis de : 8h30 à 12h00, - les mardis de : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h, - les mercredis de : 14h00 à 16h00, - les jeudis de : 13h30 à 17h00, - les vendredis de : 13h30 à 16h00
Système de sécurité incendie	SSI de type EA1 qui se situe dans les locaux de la mairie
Locaux mis à disposition	- un vestiaire qui se trouve dans la salle des pas perdus, derrière le poste de sécurité
Moyens à la charge du titulaire	- un portique de sécurité - un détecteur manuel de masses métalliques

- **Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :**

Prestations sur bon de commande

- **Astreinte télésurveillance pour la gestion des alarmes incendie, intrusion :**
 - 7j7 et 24h/24H

Arrondissement judiciaire de Dunkerque
N° 15- Maison de Justice et du Droit

Présentation du site :

15	**Maison de justice et du droit de Dunkerque**
Adresse	30 rue de Beaumont 59140 DUNKERQUE
Classification établissement	Le site est classé ERP
Présentation et organisation des locaux	Le site est situé au 4ème étage. Il est composé de d'un accueil, de 3 bureaux et d'une salle de réunion La surface totale est de 175m2 SHON.
Fréquentation	L'établissement reçoit du public (environ 30 personnes/jour). Le nombre de personnels y travaillant quotidiennement est de 2 (1 greffière et 1 agent d'accueil territorial) mais il faut compter une moyenne de 5 personnes par jour en tenant compte des extérieurs intervenant au sein de la structure (avocats, associations, conciliateurs, médiateurs, défenseur des droits...)
Horaires d'ouverture au public	L'immeuble est ouvert au public : - du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
Système de sécurité incendie	EUROFEU
Locaux mis à disposition	Néant
Moyens à la charge du titulaire	L'activation de l'alarme donnera lieu à un appel téléphonique sur le téléphone du TJ à disposition des agents de sécurité avec un message vocal automatique.

Besoins en agent(s) sécurité incendie et de gardiennage :

Intervention d'un agent de sécurité (ADS) du site n°8 à savoir le TJ de Dunkerque en cas d'activation du bouton anti-agression du site.